

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé dûment convoquée par courriel, tenue à l'hôtel de ville, au 374 route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 4 juin 2018, à 18 : 00 heures, à laquelle sont présents :

Présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MME	Nadine Lelièvre, conseillère
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller
		Jacques Desbois, conseiller
		Roland Vallée, conseiller

Sont absents :		Jeannot Couture, conseiller
		Jacques Roussy, conseiller

Sont également présents :  
Luc Lambert, directeur général  
René Desbois, inspecteur

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire.

2018-06-104

#### **DÉMOLITION GARAGE MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QUE** suite au souhait du conseil municipal, le directeur général a demandé une soumission à Excavation Roland Couture pour démolir l'ancien garage municipal;

**POUR CE MOTIF**, il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal accepte la soumission d'Excavation Roland Couture pour exécuter la démolition de l'ancien garage municipal incluant le plancher de béton au montant de 14 371.88 \$.

2018-06-105

#### **MANGER NOTRE SAINT-LAURENT**

**ATTENDU QUE** le programme Odyssée Saint-Laurent du Réseau Québec Maritime lance une recherche interdisciplinaire afin de valoriser la consommation des aliments locaux provenant du Système Saint-Laurent (SSL);

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé a été identifiée comme une communauté phare du SSL;

**ATTENDU QUE** l'objectif du projet est de valoriser et de promouvoir consommation des ressources alimentaires animales et végétales issus du Fleuve Saint-Laurent sous un angle de co-construction de connaissances et des outils avec les communautés phares du projet;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil reconnaissent la pertinence et l'importance pour la qualité de vie de la communauté leur communauté;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers;

**QUE** la Municipalité accueille avec intérêt la mise en œuvre de la recherche.

**QUE** la Municipalité appuie sans réserve le projet "Manger notre Saint-Laurent".

**QUE** la Municipalité assure de sa collaboration les différents intervenants afin de

bien mener à terme le projet.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune assistance.

**2018-06-106**

**CLÔTURE DE LA SESSION**

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 19 : 15 heures.

---

Roberto Blondin, maire

---

Luc Lambert, directeur général  
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »